

TRIBUNAUX.

Testament d'un original.

Le testament bâzarre de feu Joseph Doucet a été enregistré hier à la cour civile de district par devant le juge George H. Thibaud. Le testateur écrivait son codicille, en exprimant le désir qu'un premier testament, qui est entre les mains du Notaire Public, démarquerait "21 Rue Rocheblave, soit déclaré nul". Il veut que M. Bonnot, entrepreneur de pompes funèbres, mette son corps dans le cercueil de bois blanc triomphal et recouvert d'une toile, et qu'on n'expose pas son visage à la vue des assistants. Sous son proteste, personne ne doit suivre son enterrement, sauf un certain nombre de personnes vides suivront le corbillard.

Le défunt veut que la police d'assurances sur la vie qu'il a prise à la Life Insurance Company soit renvoyée à l'entrepreneur Bonnot qui nomme son exécuteur testamentaire.

Ce testament est si mal écrit qu'il est difficile de le déchiffrer.

Le premier du genre.

Condamnations:

W. Aymann, actes de violence, \$10 d'amende ce 30 oct. Wm Harry, actes de violence, \$10 d'amende ce 30 jours d'incarcération.

Trouvés coupables:

Tommy O'Brien, actes de violence, Wm Welsh, port d'arme cache. Envoyé devant la cour criminelle.

Tommy O'Brien, méfaits.

Frank Howard, sarcasme. Wm Welsh, actes de violence.

Deuxième Cour Intérieure.

Juge A. M. Audin.

Comparution:

Michael Guerra, actes de violence.

Condamnations:

W. Aymann, actes de violence, \$10 d'amende ce 30 oct. Wm Harry, actes de violence, \$10 d'amende ce 30 jours d'incarcération.

Trouvés coupables:

Tommy O'Brien, actes de violence, Wm Welsh, port d'arme cache. Envoyé devant la cour criminelle.

Tommy O'Brien, méfaits.

Frank Howard, sarcasme. Wm Welsh, actes de violence.

FAITS DIVERS

Marchandise volée.

Joe Calamia, qui demeure à l'angle des rues Jean et Carondelet, a été accusé hier matin d'avoir en sa possession des marchandises volées. Il a été traduit à la première cour criminelle par l'officier spéciale. Accusé.

Samedi un noir anonyme a perdu une valise à la gare de la ville.

Ces valises appartiennent à la maison J. Aron & Co. Thomas, qui était procuré une charrette à papa en garnis chez Calamia, qui a payé Thomas à l'heure par Kizer et le détective Woodward.

Calamia est le même individu qui a été traduit à la cour criminelle il y a quelque temps pour le meurtre de Luciano, qui demeurait rue Poydras.

Devant le Juge Gill

M. Margolin, accusé d'avoir attaqué une personne qui déboulait du Camp, a été déclaré innocent par le juge Gill, appréciant que Arthur Brown, témoin d'appelé d'accusation, ait démenti à l'entendement par l'officier spéciale.

B. Bursky, déporté hier de la prison de Jefferson, accusé de port d'une arme cachée, a été renvoyé sans peine.

H. Hemes a été déclaré innocent au sujet de l'accusation d'attaque et de battement, qui avait été portée contre lui, mais il a été taxé à \$1 ou 40 heures de prison pour insécurité. Il a antérieurement été condamné à 60 ou 48 heures pour la même infraction.

Dommages réclamés

Une collision s'est produite le 14 septembre sur les rues St-Joseph et Magazine, à 21 septembre à 9 h. 30, entre un camion de la ligne Magazine et un train de fret de Illinois Central. Mme John J. Roth demande 20000 de dommages pour l'indemnité des souffrances qu'elle a endurées, sa santé étant fortement ressentie depuis l'accident physique et mental. La plaignante affirme que l'accident est dû à la négligence de l'électricien, elle ayant été blessée dans assise dans le car. Elle est restée atteinte pendant plusieurs semaines et a dû recourir aux soins d'un médecin. Elle a une maladie de cœur, son épouse mourut de cette affection et elle a été hospitalisée, sa santé est probablement atteinte par toute sa vie dans ce lit.

Testament d'un original.

Le testament bâzarre de feu Joseph Doucet a été enregistré hier à la cour civile de district par devant le juge George H. Thibaud. Le testateur écrivait son codicille, en exprimant le désir qu'un premier testament, qui est entre les mains du Notaire Public, démarquerait "21 Rue Rocheblave, soit déclaré nul".

Il veut que M. Bonnot, entrepreneur de pompes funèbres, mette son corps dans le cercueil de bois blanc triomphal et recouvert d'une toile, et qu'on n'expose pas son visage à la vue des assistants. Sous son proteste, personne ne doit suivre son enterrement, sauf un certain nombre de personnes vides suivront le corbillard.

Le défunt veut que la police d'assurances sur la vie qu'il a prise à la Life Insurance Company soit renvoyée à l'entrepreneur Bonnot qui nomme son exécuteur testamentaire.

Ce testament est si mal écrit qu'il est difficile de le déchiffrer.

Excursion venue du Massachusetts.

Le plus grande partie de la saison d'hiver a été employée à lire les nombreux et longues lettres qui contiennent les divulgations de Lyons.

La déposition la plus importante, celle du témoignage de M. Elias pour laquelle a été interrompue la lecture des lettres de Lyons.

Le juge a déclaré se trouver parfaitement de ce qui s'est passé quand Lyons a été accusé du vol de l'épingle de diamant affaire qu'il a jugé et dont il a lu tous les documents.

M. Me. en a fait tout son possible pour Lysons il a pu faire admettre qu'il a été pris par erreur à la faute de l'avocat.

Quant à ce qui concerne M. Gurney, le juge déclare que c'est lui qui a terminé la plaidoirie. Son argumentation était un des plus remarquables qu'il ait entendus dans sa carrière. Quant à M. Leinenweber, il a dénoncé le sténographe, il a fait ses dossiers et sa transcription est correcte.

Les constatations de Lyons sont évidemment très répétitives à tout propos.

L'agent Judson, de l'Hôtel St-Charles, avait reçus les meilleurs chevaux et les plus confortables voitures qu'il pouvait trouver, le lieutenant-colonel Frederic Carpenter était chargé d'organiser l'excursion et de l'assurer au quartier-maître, de l'installation de toutes et faire suivre l'itinéraire le plus agréable. Assistant à l'inspecteur général appelaient par leurs noms ceux qui devraient monter dans chaque voiture, en sorte qu'il ne pouvait y avoir aucun malentendu.

Mme Gates, femme du Gouverneur, est une des plus charmantes femmes du Massachusetts. Mme Bonnot, une des plus charmantes femmes de la Nouvelle-Orléans, est la tête d'un des accusés - Mme et M. Bard, du général Beaudry. Elle doit épouser le peu de fils de l'adjoint-juge du général Samuel Dalton. M. Bard est un des plus éminents citoyens de Boston.

Mme Henry H. Kitson, sculpteur et auteur du monument militaire qui sera inauguré samedi à Vicksburg, fait partie des excursionnistes son enfant l'accompagne.

Tous ces distingués visiteurs sont quant à eux bien sûr à 7 h. 30. Leur dégustation comprend MM. les maires Atkinson, F. Hooper et Wm. M. Clegg, de Boston, les chambres

de l'Assemblée, les chambres